Un inspecteur de bétail à la fin du XVIIIe siècle

Celui-ci se nomme Pierre-Abraham Rochat. Il laisse de ses activités professionnelles un seul témoignage, une page de notes en rapport avec ses visites dans les alpages de la région. Cette page n'occupe même pas une feuille indépendante. Elle figure au verso d'un acte concernant la cloche et la chapelle des Charbonnières[1]. Celui-ci étant du 5 septembre 1780, on peut supposer que les notes sont, si ce n'est de la même année, tout au moins de la même époque.

Pour l'heure essayons de mettre la main sur ce Pierre Abraham Rochat, alors que ce double prénom a été utilisé plusieurs fois, une bonne demi-douzaine pour le moins, au village des Charbonnières.

Ayant utilisé un document en rapport avec l'administration du village, on peut supposer qu'il soit secrétaire.

Il l'est effectivement, comparant les écritures ordinaires en rapport avec sa fonction et celle de ses notes « alpestres ». Il entre en fonction le 21 mai 1759 :

En premier lieu ils ont établi pour secrétaire du dit village pour écrire ce qui se passera dans l'assemblée, c'est-à-dire tout ce qui regarde le village, Pierre Abraham Rochat qui commencera ce jourd'hui dans l'intention qu'il s'acquittera fidèlement de cette charge pour le prix par année de deux florins six sols.

Et signé : *P.Abraham Rochat secrétaire*[2]

Ce brave secrétaire ne savait pas que, malgré une paie des plus modestes, pour ne pas dire minable, il allait rester fidèle à son poste pendant près de quarante ans, longévité peut-être unique, à moins qu'il ne faille aller chercher au XXe siècle du côté de Marcel Rochat du Moulin, un exemple similaire d'une telle carrière.

Le secrétaire Pierre Abraham Rochat relèvera aussi les écritures comptables que lui remettent les recteurs, ceux-ci nommés pour une année seulement.

Si Pierre Abraham Rochat ne possède par une orthographe parfaite, son écriture, à voir sur la pièce ci-dessous, reste cependant d'une parfaite lisibilité. Elle est par ailleurs posée avec application et parfaitement lignée. C'est un plaisir que de suivre les procès-verbaux établis de sa main. Honneur à lui.

Ce brave secrétaire, absences ou maladies, a pu être remplacé par d'autres scribes à l'occasion. Il reviendra toujours prendre son poste. Néanmoins une lassitude se fait sentir quelque treize ans après son entrée en fonction :

Le 18e mars 1771, le Sr. Pierre Abram Rochat ayant résigné la place de secrétaire du dit hameau, ensuite de quoi les chefs de famille étant assemblé le 18e mars de dite année, ont vaqué pour remplacer un secrétaire sur les

[1] AHC, S8, église.
[2] AHC, AA1, p. 50

conditions suivantes : qu'il prêtera le serment accoutumé en ce fait de tenir secret tout ce qui doit y être et avoir soin de tous livres et papiers concernant le village, écrire tout ce qu'il y aura à écrire en quoi qui puisse consister, de même que de dresser les comptes et les enregistrer, et se devra rencontrer dans toutes les assemblées autant que possible en étant averti pour écrire ce qui se traitera, de même que de faire les coches du bétail rière le dit hameau en hiver et une en été, pour lesquels ouvrages ordonnera par chaque année pour toutes de salaire…

Ayant été misée entre les Sr. Pierre Rochat officier et le régent Rochat, laquelle a été échute au rabais au dit Sr. Pierre Rochat officier pour sept florins par année et prêtera serment présence l'assemblée à la première réquisition[3].

Suit l'inventaire des créances soit cédules possédées par le village et par la bourse des pauvres. Il n'est malheureusement rien dit des différents autres papiers et registres en possession du secrétaire sortant.

On voit que la paie de notre fonctionnaire avait probablement été augmentée et que celle du successeur se monterait à 7 florins.

Ce nouveau secrétaire, Pierre Rochat officier, et peut-être aussi régent, aura une écriture beaucoup plus brouillonne et moins bien alignée que son prédécesseur. Il officie du 30 mars 1771 au 8 mars 1773, soit pendant deux ans.

Sans explications apparentes, Pierre Abraham Rochat reprend ses fonctions dès le 8e mai 1773. Ce sera cette fois-ci pour une durée plus longue que celle de son premier mandat, comme on le verra ci-dessous.

Pierre Abraham Rochat est donc toujours secrétaire en 1780, alors qu'il se rend dans les pâturages de la région afin d'y contrôler le bétail. Il a le titre d'inspecteur de bétail, que nous avons lu dans les ci-présents comptes sans pouvoir malheureusement retrouver la note qui concerne cet état.

En 1780, il semble toucher 6 florins pour les deux coches, celle d'été et celle d'hiver. Son salaire de secrétaire est alors de 10 florins. 1780, c'est l'année où l'on coule la cloche de la chapelle aux Essertais en compagnie de celle du Séchey.

En 1793 l'écriture de notre brave homme se fait déjà moins assurée. Il est parfois remplacé par un collègue. Plus tard son écriture reprend de la vigueur, preuve que l'homme a des hauts et des bas question de santé.

Il pose définitivement son tablier lors de l'assemblée du 14e mai 1798 qui sera l'occasion de son dernier procès-verbal :

Le même jour le justicier a proposé qu'il y aurait 40 ans qu'il est secrétaire de ce hameau et prie les Srs. Chefs de famille de le décharger de cette charge vu son grand âge et sa faiblesse. Et pour le remplacer l'on a établi pour substitut le

[3] AHC, AA1, p. 217

justicier Henri Rochat régent qui desservira en attendant que l'assemblée soit plus complète[4].

On apprend peu après la mort de l'ancien scribe :

Du 6e 7bre 1798. Les chefs de famille assemblés, l'on a délibéré que comme le secrétaire Pierre Abram Rochat était mort, l'on devait aller retirer les papiers de chez le dit Pierre Abram et en faire la reconnaissance. Pour ce on a député les citoyens Pierre Jaques Rochat et Moïse Rochat des Crettets et Henri Rochat régent et Moïse Rochat recteur[5].

Pierre Abraham Rochat arrête donc l'année de la Révolution vaudoise, dont il ne sera pas dit un seul mot dans les écritures, comme si ce changement de régime n'avait eu strictement aucune importance.

Pierre Abraham figura naturellement sur les recensements locaux.

1/ Liste des chefs de famille du hameau des Charbonnières et du nombre des personnes de chaque famille faite le 7e mars 1770[6]

Pierre Abram Rochat assesseur, 3

2/ Dénombrement de la population de l'honorable hameau des Charbonnières fait le courant du mois d'août 1787

Le Sr. Justicier Pierre Abram Rochat, chef de famille 1, femme 1.

3/ Extrait de tabelle soit dénombrement de la population du hameau des Charbonnières et sa dépendance en 1792.

Le Justicier Pierre Abraham Rochat, masculin 1, féminin 1, total mâles et femelles 2

L'homme, dont on n'entendra plus parler, fut très certainement enterré au cimetière de l'Abbaye. Il est évident que sa tombe y a disparu depuis longtemps.

Quant à l'inventaire que l'on dut très certainement faire des pièces qui se trouvaient en sa possession lors de la résiliation de sa charge, puis plus tard de son décès, n'ayant apparemment pas remis tous ses papiers au début de l'année en cours, il ne nous est malheureusement pas parvenu. Comme aucun registre de compte ni de procès-verbaux n'a disparu, on peut croire qu'il n'y eut pas de coulage en fait d'archives à ce moments-là.

Nous ne savons d'aucune manière où habitait Pierre-Abraham Rochat, ceci pour la simple raison qu'aucun cadastre sur plan n'existait à l'époque. La lecture des registres notariaux, une fois de plus, nous permettrait peut-être de découvrir ce détail de notre histoire locale.

Revenons à notre secrétaire, en même temps donc inspecteur du bétail (note à ce propos à retrouver).

---

[4] AHC, AA3, p. 26

[5] AHC, AA3, p. 28.

[6] ACV, Bb 36/5.

Cierste Bongarde — — — — — 2. 6 "

Le 30 aux Serniet au Juste. et a Emmanuel Rochet au bon homme; a Jean Isaac Rochet de Villard

Le 31 au Crot Chatron a Jean Pierre et frederic Rochet au bon homme a Abram Simeon Rochet et David Rochet Dupont

Le 1er Juin aux Essard Et Grand Combaz a Jaillet —

Juin — Le 2 a La Grange de Favrot, a celle a Joseph Curre a celle a Pierre Ethienne Lonchamp et a Jaques Truan

Le 3 a celle a Claude Joseph Landry; et a Joseph Mere Et a Pierre Petite —

Le 5 a celle a Ethienne Ardiet; et a frederiche a la Landau; et a Jacob Jaillet —

Le 7 a celle a Dauthoine Lonchamp; a celle de Pichot Et a Jean Baltte Cousin et a celle a Jaques Anchantemps Et 8 une riere ce pais

Le 22 Juin Journee par les Montagne de ce pais visiter
Le 23 de Meme et pr Meme fait
riere La Borgogne

Le 24 par les Montagne de La borgogne pr visiter
Le 26 de Meme et 27
riere ce pays

Juillet Le 14 & 15 par les Montagne de ce pays
riers La borgogne

Le 17 & 18 19 par la borgogne — —
riers ce pais

aoust — Le 3 & 4 par par ce pays
rier Borgogne

Le 5 & 7 9 par les Montagne de la borgogne
riere ce pays

Le 23 & 24 par les Montagne de ce pays
rier Borgogne

Le 25 et 26 par les Montagne de Borgogne
riers ce pays

7bre — Le 11 & 13 par les Montagne de ce pays
riers Borgogne

Le 14 & 15 par les Montagne de Borgogne
Riere ce pays pr regulier

Le 28-29-30 & 1 8bre 4 Journee 5
Riere Borgogne

37
37
64
15
3 6
15
10
5
112 6
2 6
115 "

8
20
8
1
37

10
20
30
20
15
10
125

156 9 "
125 " "
31 9 "
25 " "
6 9 "

AHC, S8, 1780 prob.

Détaillons ces données.

Christe Bongarde est un amodieur bien connu aux Charbonnières, en particulier pour le Crêt à Châtron de bise qu'il occupe de 1763 à 1765, et pour la Muratte qu'il louera peut-être à la suite. Il est ainsi toujours dans notre région vers 1780, lors du passage de l'inspecteur Pierre Abraham Rochat.

Les Cerniets, soit ici les Petites Cernies, sont alors possédées par le justicier Rochat, ce qui ne nous dit pas grand-chose !

Selon d'autres sources, pour propriétaires des Petites Cernies en 1776, on parle des frères Rochat du Pont. En 1779, pour dégâts de bochérages, on parle cette fois-ci des frères Jacob et Jaques Rochat de l'Epine. Il est possible que ceux-ci, tout en étant originaire du Pont, soient venus s'établir à cette époque dans ce hameau.

Tout cela reste manifestement encore imprécis et flou.

Jean Isaac Rochat de Billard. De par son nom, celui-ci habite donc la maison foraine d'En Billard disparue dans un incendie au début du XIXe siècle pour n'être pas reconstruite.

L'homme possède un alpage quelque part du côté de Mallevaux que nous ne pourrons pas vraiment localiser.

Au Crêt à Châtron, selon notre liste des amodiateurs de la commune du Lieu, on trouve en 1780 Jean Pierre Nicole à vent, location 1191 florins, et les frères Jean Pierre et Frédéric Guignard à bise, location de 1000 florins. Cela ne correspond donc pas à l'année donnée pour notre liste qui doit être datée différemment.

Toujours selon notre listage, Pierre Rochat, pour Jean Pierre probablement, loue le Crêt à Chatron de bise de 1793 à 1800. La liste de notre inspecteur Pierre Abraham Rochat est donc de treize ans minimum postérieure à 1780.

Au Bonhomme on trouve donc à cette époque, non un descendant, mais un probable amodieur, Abram Siméon Rochat du Pont. Un autre figure en note mais est biffé, ayant probablement remis son amodiation à la fin de l'année précédente, David Rochat du Pont.

La présence des Manuel (du nom des descendants d'Emanuel Rochat, propriétaire en son temps, soit au XVIIIe siècle) du Bonhomme, ne fut donc pas constante.

Les Essets et la Grand Combe appartiennent à l'époque (tout au moins en 1814, soit quelque 20 ans plus tard) à Georges Desmartines. L'amodieur est un Jaillet qui ne peut provenir que de Vallorbe. Celui-ci n'apparaît jamais comme amodieur de l'une des montagnes de la commune du Lieu possédée au XVIIIe siècle.

Le 2 juin, toutes les précédentes visites s'étant échelonnée du 30 mai au 1er juin, donc sur trois jours, faites sans interruption, Pierre Abraham Rochat s'en va sur France, et visite les granges de Favrat, de Joseph Carré, de Mouthe assurément, de Pierre Etienne Lonchamp et de Jaques Truan. Nous sommes

probablement ici dans la région de la Grand Combe, avec des propriétaires qui peuvent être français de préférence, mais aussi suisses, comme ce Truan qui ne saurait être que de Vallorbe.

Le 3, toujours sur France, granges à Claude Joseph Landry, à Joseph Marie (?) et à Pierre Petite.

Le 4, est-ce un dimanche, notre homme prend congé.

Le 5, retour au boulot avec une visite à Ethienne Ardiet et à Frédérich à la Landau. Il s'agit probablement-là de la vieille Landoz. Visite aussi à Jacob Jaillet, le même peut-être que plus haut, de Vallorbe, qui paraît brasser beaucoup, d'où la probabilité que ce soit un autre Jaillet, frère ou simple homonyme.

Congé pour le 6 et en piste pour le 7 où notre inspecteur visite la ferme d'Anthoine Lonchamp et celle des Pichot. Il poursuit par la ferme à Jean Pialotte Cousin et celle à Jaques…

Le 8, pas de désignation, simple note … *rière ce pays*, donc toujours de l'autre côté de la frontière.

Plus tard, du 22 au 26 juin, Pierre Abraham reprendra ses tournées rière la Borgogne.

Tournée également pour la mi-juillet, du 14 au 19, toujours en Borgone. Preuve évidente que le nombre des troupeaux suisses en cette région est considérable.

Août, visite des 3/4/5/7/23/24/25/26. Montagne de ce pays rière Borgogne.

Et les inspections se poursuivent encore et s'y terminent en septembre. Les 11/13/14/15/28/29/30.

Ce qui fait que notre homme doit connaître ce territoire comme sa poche et surtout les gens qui y mènent du bétail, amodieurs suisses pour la plupart, car notre homme n'aurait aucun pouvoir de contrôler des vaches francs-comtoises.

Encaisse-t-il une taxe auprès de ces particuliers, qui correspondraient aux chiffres posés en marge ? C'est fort possible.

Dans tous les cas ni Pierre Abraham Rochat ni aucun de ses collègues ne laissent de documents autre que celui-ci. Des carnets, des feuilles volantes, des comptes, des récépissés, des factures, tout à disparu.

Et c'est bien là la raison pour laquelle nous nous attardons autant sur ce simple feuillet qui nous révèle certes peu de chose, mais néanmoins fait comprendre la richesse des rapports que les gens entretenaient à l'époque de part et d'autre de la frontière. Et des rapports qui allaient encore durer non seulement des décennies, mais des siècles. De telle manière que l'exode estival des troupeaux suisses en France se poursuit allègrement. Et que s'il devait cesser, ce serait la preuve de la déliquescence complète de l'économie alpestre du canton de Vaud, et pour les propriétaires d'alpages situés en zone française, la problématique irrésoluble de pâtures abandonnées. Au profit de la forêt de manière quasiment certaine, au profit de l'élevage des chevaux peut-être,

exploitations peu adaptées à cette zone, dans tous les cas assez peu respectueuses de l'environnement traditionnel.

Carte des alpages de la région française proche de Mouthe, établie quelques années avant l'époque où Pierre Abraham Rochat, inspecteur, les visitait. La forêt était moins épaisse, les zones pâturables plus nombreuses, avec en plus beaucoup de champs non seulement pâturés, mais aussi cultivés. Carte IGN, 1783

Mouthe
VALLÉE
DE
MOUTHE
Les Loges
Gerlin
Les grangetes
Frebouille
la Pouille
Les Fraites
Cret Gerlin
Cret Saipaux

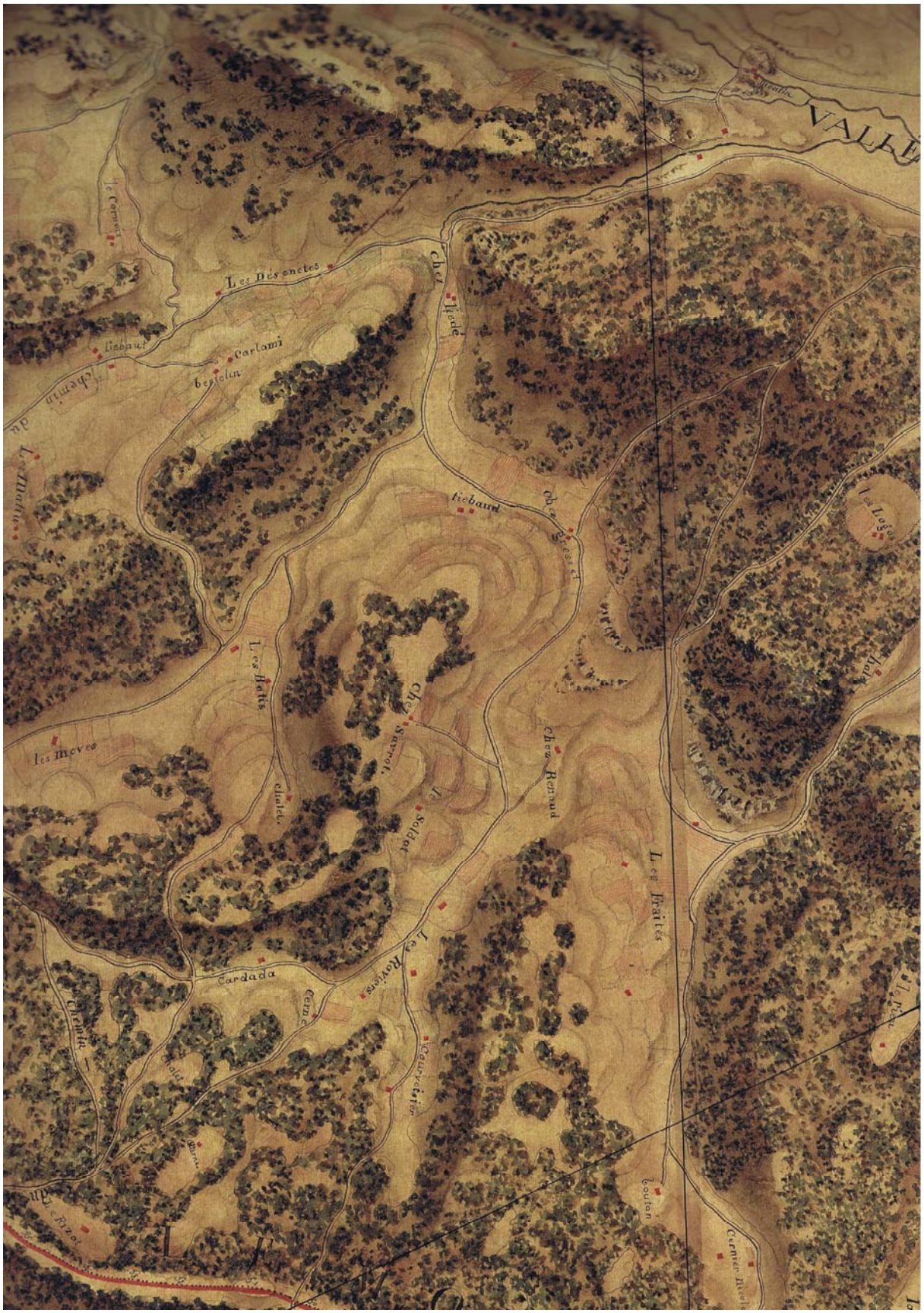
VALLE
Les Désenetes
Chez Liedé
liebaut
Carlami
besiclin
tiebaud
Les Logos
Les Batis
Chez Savrot
Chez Renaud
les Moves
chalet
le Soldat
Les Fraites
Les Raviers
Cardada
Courvoisier
boutan
Cernier

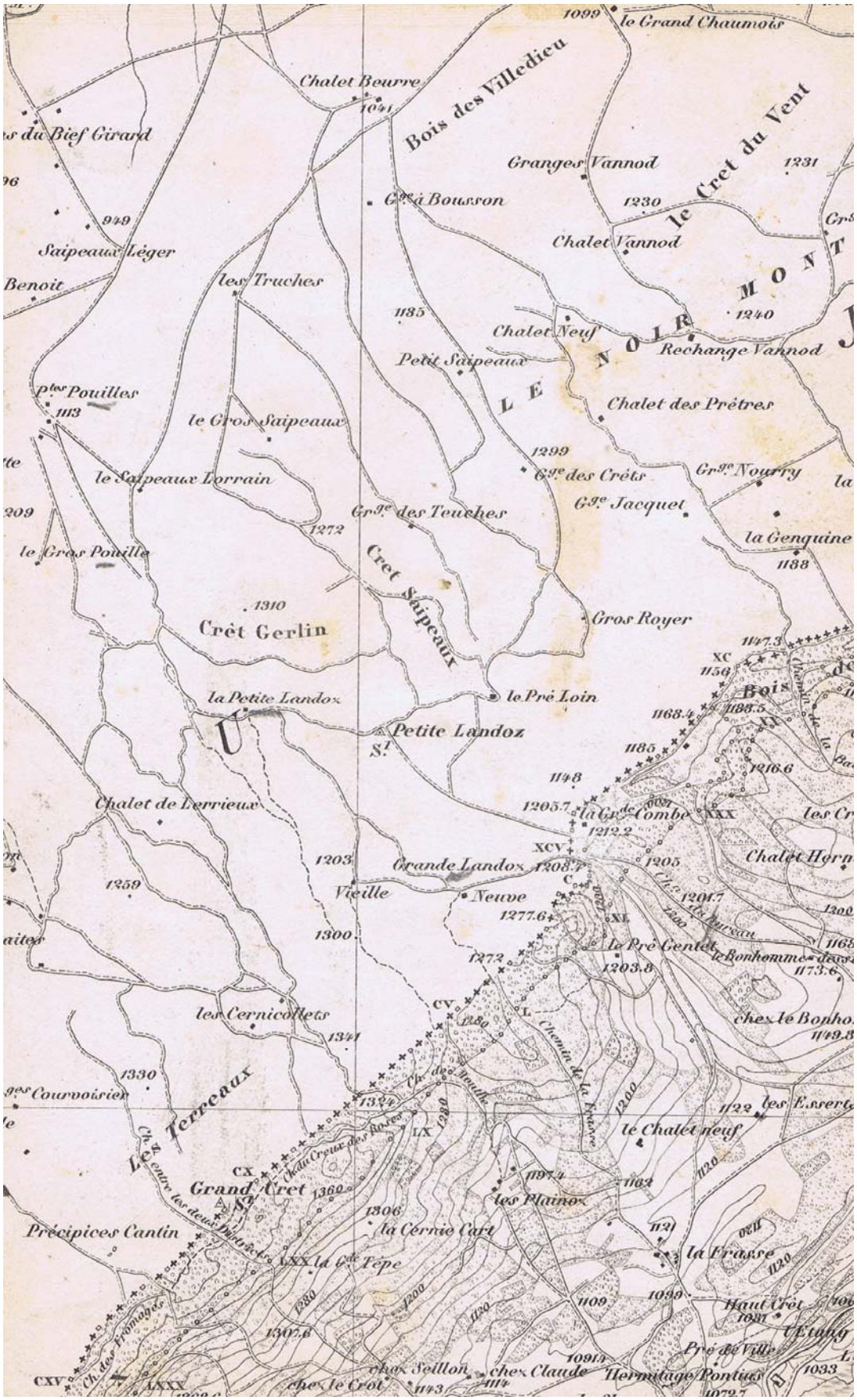

Même région selon la carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880

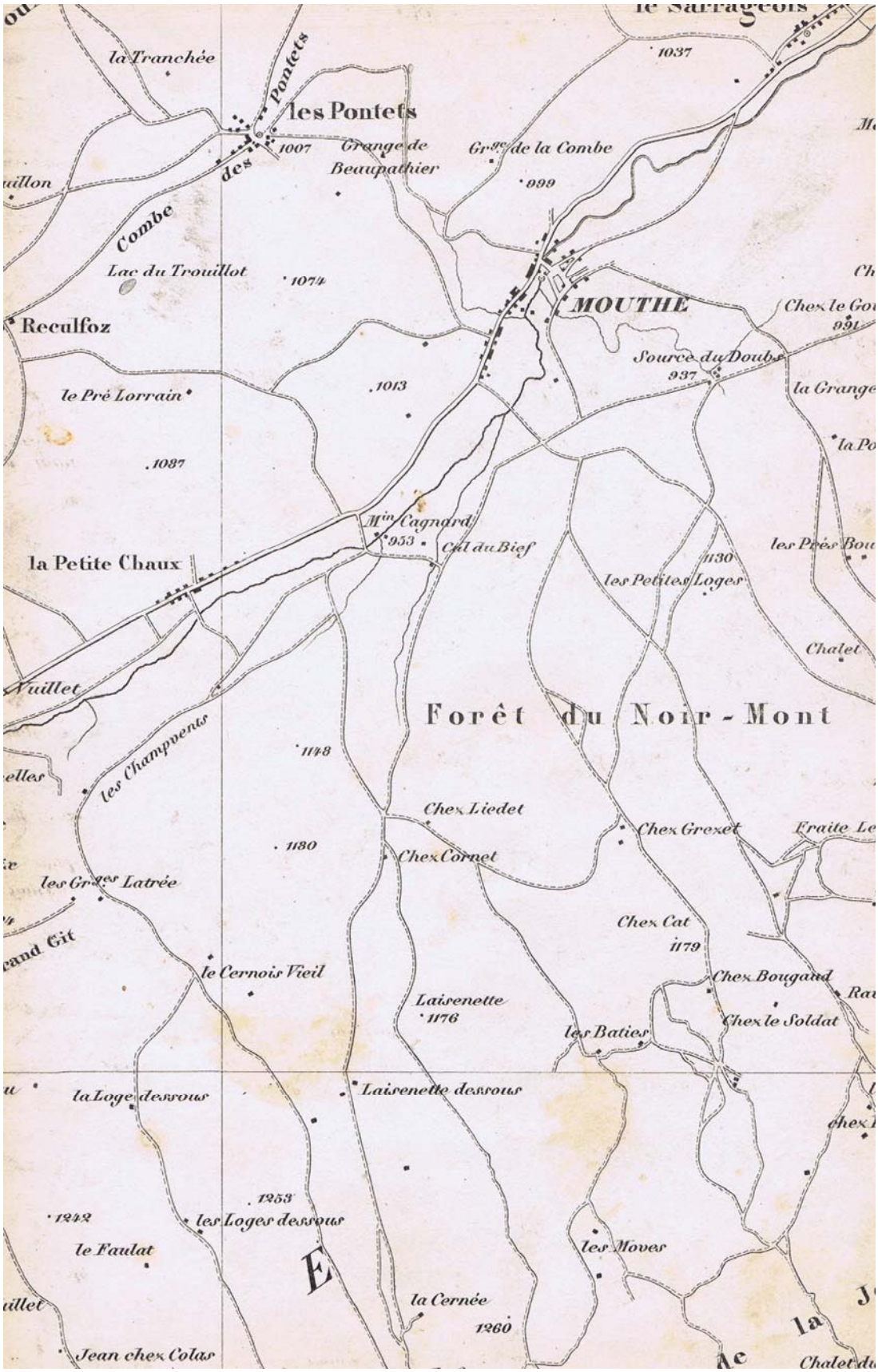

Carte topographique du canton de Vaud, 1877/1880